

AGENT DE MICRO-CRÈCHE (H/F)

AU SEIN DU SERVICE PUBLIC DE LA PETITE ENFANCE
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

CAP PETITE ENFANCE / AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE
9 MOIS (remplacement congé maternité) - **35H**

À PROPOS DE NOUS :

La Communauté de Communes Aubrac Carladez Viadène est un EPCI regroupant 21 Communes du nord de l'Aveyron et comptant 10 004 habitants. Elle s'ancre au cœur du Parc Naturel de l'Aubrac, sur un territoire de moyenne montagne, et s'articule autour de 5 bourgs centre et 5 bassins de vie. Sur un territoire de 860 km², la considération des polarités s'inscrit comme la logique essentielle du lien aux communes, du maillage des services et du déploiement des projets.

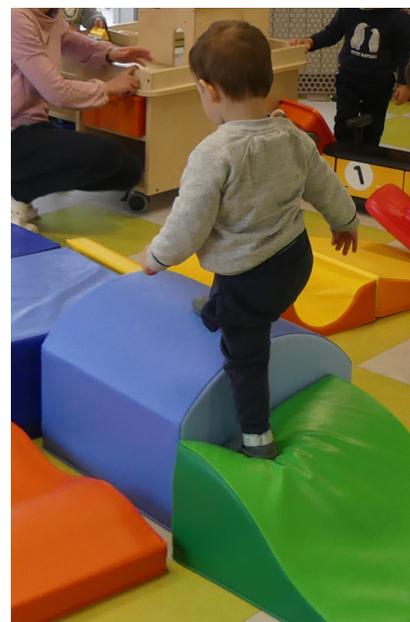
Les élus souhaitent construire et animer un ambitieux projet de développement cohérent et innovant et organiser une répartition équilibrée et efficace des services au public.

LE POSTE QUE VOUS OCCUPEREZ

La Communauté de Communes Aubrac Carladez Viadène recherche un(e) Assistant(e) Petite Enfance dans le cadre de l'organisation de son Service public de la Petite Enfance (SPPE) sur le territoire du Nord Aveyron. Partie intégrante du Pôle de Cohésion Sociale, le service organise en régie directe, depuis 2017, l'accueil du jeune enfant, autour de 4 micro-crèches et d'un Relais Petite Enfance.

Les équipes éducatives sont pluridisciplinaires et exercent leurs compétences sous l'autorité d'une référente technique et de la Coordinatrice du service.

Pour une durée déterminée, le service recherche un agent de crèche polyvalent et dynamique, susceptible de renforcer les équipes de ses 4 micro-crèches.



Des micro-crèches qui cultivent le lien avec l'enfant



Au sein des micro-crèches du territoire Aubrac Carladez Viadène, c'est toute l'importance du lien qui s'exprime.

Un **projet pédagogique** garantit une cohésion d'équipe et une cohérence des pratiques. Il permet aux professionnelles d'avoir un regard plus objectif sur leur posture et d'analyser et d'évaluer les pratiques.



Les équipes des micro-crèches souhaitent avant tout que les structures soient des lieux ouverts aux **échanges**, aux **découvertes**, au **respect des différences** et au désir que les familles puissent manifester de rester pleinement détentrices de l'éducation de leurs enfants.



La **mission d'accueil** tend à proposer et à adapter ce qui pourra donner aux enfants la possibilité de **s'épanouir**, de **grandir** et d'être en capacité d'appréhender au mieux les étapes psychomotrices, sensorielles et affectives de ses premières années.



QUELLES MISSIONS ?

- Assurer l'accompagnement du jeune enfant et de son parent en Micro-crèche ;
- Favoriser la mise en œuvre de conditions d'accueil optimales pour le bien être de l'enfant ;
- Accompagner l'enfant vers l'autonomie et la socialisation ;
- Participer à la mise en œuvre d'activités d'éveil adaptées ;
- Participer à l'entretien des espaces de vie selon les protocoles en vigueur et en respectant des mesures strictes d'hygiène et de sécurité ;
- Assurer des fonctions de Continuité de Fonction de Direction, en l'absence de la référente technique ou de l'adjointe.

SAVOIRS GÉNÉRAUX ET SOCIO-PROFESSIONNELS :

- Connaissances sur le développement du jeune enfant, y compris en situation de handicap ;
- Travail en équipe et aptitudes à la communication ;
- Capacités d'anticipation, de rigueur et d'organisation ;
- Travail au sein d'un service public ;
- Capacités d'introspection et d'adaptation ;
- Volonté assidue à la formation.

Cadre d'emploi : Médico-social - Agent social territorial

Formation : Domaines : Accueil du jeune enfant

Diplôme : CAP petite enfance - Auxiliaire de puériculture

Pour les CAP, expérience de 2 ans recommandée, mais non obligatoire
Permis B exigé

CES CONDITIONS D'EXERCICE QUE VOUS DEVEZ CONNAÎTRE :

- Situation fonctionnelle : Communauté de Communes Aubrac Carladez Viadène – Service public de la Petite Enfance ;
- Travail en équipe ;
- Type de contrat : 35h de travail hebdomadaire, plannings organisés sur l'amplitude d'ouverture de l'équipement 7h15 – 19h00.
Contractuel - contrat de 9 mois (remplacement congé maternité).
- Horaires variables sur 7h15 – 19h00, du lundi au vendredi en horaire continu.
Sur demande : **expérimentation possible du travail en 4 jours** ;
- Exceptionnellement disponibilité en soirée à prévoir pour des temps de réunion ;
- Itinérance ;
- Lieu de travail : **poste itinérant, basé sur les 4 micro-crèches de la Communauté de Communes** (Argences-en-Aubrac, Laguiole, Mur-de-Barrez, Saint-Amans-des-Côts)
- Période d'essai : Selon profil
- Prise de poste dès que possible
- Rémunération statutaire + Participation prévoyance et mutuelle





ENVIE D'EN SAVOIR PLUS OU DE NOUS PROPOSER VOTRE CANDIDATURE ?

Merci d'adresser vos candidatures (CV + lettre de motivation), à :

Lucile NUGON, Coordinatrice du Service Public de la Petite Enfance

 **06 37 58 75 34**

 **l.nugon@ccacv.fr**

POUR FINIR DE VOUS CONVAINCRE :

La Communauté de Communes Aubrac Carladez et Viadène vous accueille en Aveyron au cœur du Parc Naturel de l'Aubrac.

Patrimoine naturel et paysages préservés, espaces infinis et couleurs lumineuses seront désormais votre quotidien.

Aligot, bœuf fermier Aubrac et gentiane vous ramèneront au goût de l'essentiel. C'est dans un exceptionnel bâti de tradition que vous installerez votre nouvelle vie.

Vous découvrirez comment notre territoire s'est organisé pour offrir à chacun, avec malice et innovation, des services essentiels de proximité, des animations festives partagées, des prestations culturelles étonnantes. Dans nos écoles,

nos associations sportives, nos clubs de loisirs, nos commerces, nos maisons de services... c'est une véritable vie de village avec sa sérénité et ses solidarités que vous allez savourer. L'excellence ici se loge en effet dans le lien social ! Vous serez personnellement accueilli et accompagné pour réussir votre installation. C'est un territoire aux valeurs humaines sûres qui vous attend pour donner à votre projet de vie toutes les clefs de son succès !

